

PLU d'Assérac : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 17 novembre 2025

Le document d'urbanisme en vigueur à Assérac (Loire-Atlantique) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 4 novembre 2025. Il délimite 306 zones, dont 34 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 17 novembre 2025.

- Le PLU d'Assérac s'applique dans sa version du 4 novembre 2025.
- Il délimite 306 zones : 34 urbaines (U), 11 à urbaniser (AU), 199 agricoles (A) et 62 naturelles (N).
- Sur les 199 communes de la Loire-Atlantique dont nous publions le document, Assérac occupe le rang 12 par le nombre de zones délimitées : 223 zones de plus que la médiane du département (83 zones).
- 256 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Assérac depuis 2013, pour 218 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	306 zones
Zones urbaines (U)	34 zones
Zones à urbaniser (AU)	11 zones
Zones agricoles (A)	199 zones
Zones naturelles (N)	62 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	ASSERAC
Version du	4 novembre 2025
Partition GPU	DU_44006
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_44006/05252bff3612bff975771e3574d5efe5/44006_reglement_20251104.pdf

Les risques naturels et technologiques à Assérac

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Phénomène lié à l'atmosphère, Engins de guerre
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	4 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	28 février 2010
Péril de la dernière reconnaissance	Chocs Mécaniques liés à l'action des Vagues
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan
Risques couverts par ces plans	Inondation, Mouvement de terrain
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/asserac-44006>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Ua, Uac, Ub, Ubk, Ubm, Ue, Ulc

Nomenclature des zones à urbaniser

1AU, 1AUlc, 2AU, 2AUi

Situation administrative

Code INSEE

44006

Code postal

44410

Intercommunalité

CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique (Cap Atlantique)

Département

Loire-Atlantique

Région

Pays de la Loire

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

306 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

306 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

306 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Saint-Molf (6,2 km)

109 zones

Mesquer (6,4 km)

168 zones

Herbignac (7,4 km)

128 zones

Saint-Lyphard (8,7 km)

153 zones

Guérande (11,8 km)

344 zones

Piriac-sur-Mer (11,9 km)

214 zones

La Turballe (12,7 km)

99 zones

La Baule-Escoublac (17,1 km)

232 zones

Le Croisic (18,5 km)

46 zones

Batz-sur-Mer (18,6 km)

79 zones

Le Pouliguen (18,8 km)

72 zones

Sainte-Reine-de-Bretagne (17,2 km)

136 zones

Missillac (18,5 km)

371 zones

Crossac (20,0 km)

105 zones

La Chapelle-des-Marais (12,4 km)

38 zones

Saint-André-des-Eaux (14,9 km)

58 zones

Saint-Joachim (14,9 km)

73 zones

Pontchâteau (24,1 km)

289 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/asserac-44006>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.